

COMMUNIQUE DE PRESSE



Bertrand PANCHER

Député de la Meuse

Secrétaire de la Commission du Développement Durable
et de l'Aménagement du Territoire

Paris, le 1^{er} février 2018

Rapport Duron : entre pragmatisme et timidité

Alors que le Conseil d'orientation des infrastructures vient de rendre ses conclusions, Bertrand PANCHER, Député de la Meuse et spécialiste des questions de transport tient à saluer le pragmatisme de ce rapport tout en soulignant certaines de ses limites.

Le Député, qui fut membre de la Commission Mobilité 21, tient en premier lieu à saluer la priorité accordée par ce rapport à l'entretien de nos infrastructures existantes par rapport au développement de nouveaux réseaux.

Ceci est de bon sens mais doit cependant être nuancé : en effet, selon le Député, auteur d'un rapport sur le ferroviaire, il convient avant tout de pérenniser dans le temps ces moyens octroyés à ce secteur (qui en l'état actuel des choses ne peut pas augmenter son rythme de travaux au risque de totalement perturber l'ensemble de son trafic) et parallèlement de renforcer les moyens pour l'entretien de la route et du fluvial (400/500 millions par an) dont l'état est aujourd'hui catastrophique.

Dans cet esprit, Bertrand Pancher salue la préconisation selon laquelle il convient d'affecter des moyens stables à l'Agence de financement des infrastructures de transport (Afitf). Ceci induisant bien sûr de flécher opportunément l'augmentation significative de la taxe carbone. Bertrand Pancher attend donc un engagement clair du gouvernement sur ce point.

Enfin, selon le député, ce rapport pêche par une trop grande timidité sur certains dossiers : Il convient de regretter ainsi qu'il n'ait pas clairement tranché par exemple sur la question du Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (Bordeaux-Toulouse) ou dénoncé clairement le coût faramineux et le faible intérêt du projet Lyon-Turin.